

Communiqué de presse

Prises de position de l'UDF Suisse:

Pour le 12 février 2017, 1 x OUI, 2 x NON

Olten, le 7 janvier 2017

Réunie à Olten (SO), l'assemblée des délégués de l'UDF a décidé les recommandations de vote suivantes, pour les objets mis en votation le 12 février 2017: **NON** à l'Arrêté fédéral concernant la naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération. **NON** à l'Arrêté fédéral sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération (FORTA). **OUI** à Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III.

NON à l'Arrêté fédéral concernant la naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération

Pourquoi non: Cet arrêté fédéral n'est pas nécessaire. Si des étrangers de la 3^e génération n'ont aujourd'hui pas de passeport suisse, c'est parce que leurs parents ne se sont pas faits naturaliser ou eux-mêmes n'ont pas (encore) déposé de demande de naturalisation. La Suisse leur offre depuis des années des conditions facilitées.

(OUI: 10; NON: 45; abstentions: 4)

Orateur : Markus Wäfler (ancien conseiller national UDF, ZH)

NON à l'Arrêté fédéral sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération (FORTA)

Un fonds pour les routes n'est pas complètement faux mais ce projet est un pillage de la caisse fédérale (650 millions de francs) – presque le triple de ce que le Conseil fédéral avait demandé. Des budgets actuels pour les routes ne sont souvent pas utilisés, ce qui souvent crée des réserves. Le FORTA provoquerait des mesures d'économies dans d'autres domaines. On risque de couvrir la Suisse par des routes un utilisant les 5 milliards de francs annuels sans considération de la situation financière générale de la Suisse. Il faudrait plutôt mieux gérer la mobilité en utilisant aussi les moyens informatiques pour la coordination.

(OUI: 24; NON: 29; abstentions: 4)

Orateur pour: Henrique Schneider (dir. suppléant, Union suisse des arts et métiers usam); Orateur contre: Philipp Hadorn (conseiller national, PS, SO)

OUI à la Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III (RIE III)

La RIE III mettra les entreprises internationales et les entreprises suisses au même statut par rapport aux impôts. La Suisse gardera son attrait et des emplois seront créés. La Suisse restera un lieu favorable à la recherche et au développement. La force d'innovation sera soutenue.

(OUI: 35; NON: 22; abstentions: 6)

Orateur pour: Henrique Schneider (dir. suppléant, Union suisse des arts et métiers usam); Orateur contre: Philipp Hadorn (conseiller national, PS, SO)

Nous vous remercions de bien vouloir informer vos lecteurs et auditeurs du contenu de ce communiqué. Pour toute information complémentaire, veuillez-vous adresser à David Gysel, 071 420 92 64.